

Image not found or type unknown



Contrat entreprise 3 ans autoentrepreneur

Par **coco30**, le **19/10/2009** à **11:07**

Bonjour, rnje suis comptable dans une société.rnje souhaiterais me mettre en auto entrepreneur et l'enntreprise dans laquelle je travaille me propose de faire un contrat de 3 ansrnpeut on faire un contrat de 3 ans , est ce une clause légale.rnen cas de vente de l'entreprise, le repreneur est il tenu de garder le contrat ou peut il le resilier.